

Chapitre 4 : Quelles sont les principales défaillances du marché ?



Ce que je dois être capable de faire à l'issue du chapitre :	Mon évaluation en fin de chapitre
Je suis capable de définir et d'illustrer la notion Externalités et de comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités	
Je suis capable de présenter l'intervention des pouvoirs publics face aux externalités	
Je suis capable de définir et d'illustrer la notion Biens communs et d'expliquer que le marché est défaillant en présence de biens communs	
Je suis capable de présenter l'action des pouvoirs publics face aux biens communs	
Je suis capable de définir et d'illustrer la notion Biens collectifs et d'expliquer que le marché est défaillant en présence de biens collectifs	
Je suis capable de présenter l'action des pouvoirs publics face aux biens collectifs	
Je suis capable de définir et d'illustrer la notion Asymétrie d'information (Aléa moral et sélection adverse) et d'expliquer que le marché est défaillant en présence d'asymétries d'information.	
Je suis capable de présenter l'action des pouvoirs publics face aux asymétries d'information	

Introduction :

Regarde la vidéo suivante :

[Pourquoi il faut arrêter de manger tant d'avocats](#)

Introduction :

Dans certaines circonstances, le marché est défaillant : il ne permet pas l'allocation optimale des ressources. La présence d'effets externes, l'existence de biens communs et de biens collectifs, les asymétries d'information sont ainsi des situations dans lesquelles le marché est défaillant. Dans ces cas, les pouvoirs publics peuvent être amenés à intervenir afin de corriger et de pallier ces défaillances.

1) Le marché est défaillant en présence d'externalités

A) Les externalités

Les **externalités** sont des effets sur le bien-être causé par l'action d'agents économiques durant leur activité sans qu'il n'existe de système de compensation monétaire c'est à dire sans que le marché ne la sanctionne positivement ou négativement.

Exemples d'externalités positives : une usine chimique, pétrolière s'implante à proximité d'une boulangerie qui bénéficie donc d'une augmentation de sa clientèle sans que ces entreprises ne soient rémunérées pour cela.

Exemples d'externalités négatives : des effets polluants de l'implantation d'une usine chimique, pétrolière ou autre sur les agents économiques environnant.

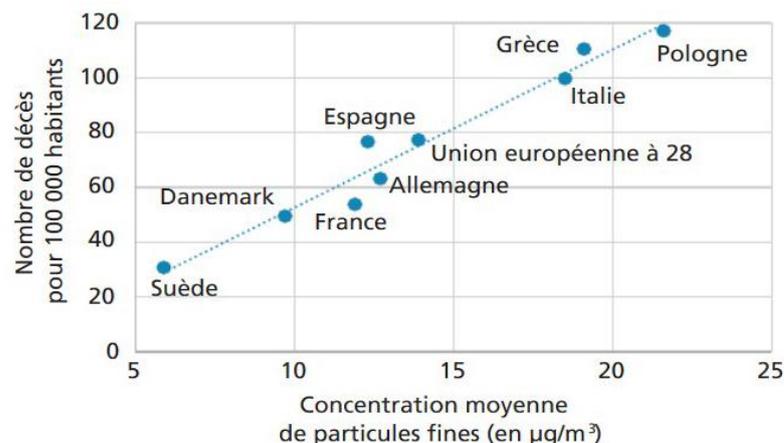
Le marché est défaillant en présence d'externalités : Le prix n'intègre pas les conséquences des externalités négatives les quantités produites auront tendance à être trop importantes. Inversement, les externalités positives sont souvent sous-produits puisque les agents qui en sont à l'origine ne sont pas récompensés (il ne permet pas l'allocation optimale des ressources).

Dans le cas des externalités négatives, notamment dans le cas de la pollution, le producteur ne tient pas compte des coûts externes, il ne prend en considération que son coût privé. Dans le cas des externalités positives, le producteur ne tient pas compte du bénéfice externe.

Exercice 1 : Expliquer la notion d'externalité à l'aide du document suivant :

Selon une étude publiée en octobre 2017 par «The Lancet», un décès sur six à l'échelle de la planète est attribuable à une forme de pollution (air, eaux, sols ou milieu professionnel).

Particules fines et décès attribuables à ces particules dans quelques pays de l'Union européenne à 28 en 2016



Source: La qualité de l'air en Europe. Rapport 2018, Agence européenne de l'Environnement, 2018.

1. Particules fines d'un diamètre inférieur à 2,5 micromètres.

Plus la concentration de l'air en particules fines est élevée, plus le nombre de décès attribuables aux particules fines est élevé.

B) L'intervention des pouvoirs publics face aux externalités (Doc 3 P 57)

Les pouvoirs publics peuvent agir pour lutter contre les externalités négatives et encourager les externalités positives :

On dit qu'elles **internalisent les externalités**, c'est à dire en leur donnant un prix, elles sont alors prises en compte par le marché.

Les primes versées pour l'achat d'un véhicule électrique et des sanctions, qui prennent la forme de taxes, appliquées aux véhicules anciens polluants, met en évidence les actions des pouvoirs publics pour lutter contre les externalités négatives et encourager les externalités positives. Ainsi, pour inciter les consommateurs à acheter des véhicules électriques, le gouvernement offre un bonus de 6 000 euros sur l'achat d'un tel véhicule neuf et, d'un autre côté, les pouvoirs publics instaurent un malus pouvant aller jusqu'à 10 500 euros pour taxer les véhicules qui émettent un taux supérieur ou égal à 180 grammes de CO₂/km, c'est-à-dire ceux qui polluent beaucoup et engendrent donc des externalités négatives.

L'Etat peut également mettre en place des réglementations sur les émissions de CO₂ vise, par des lois notamment, à interdire de dépasser un seuil défini de rejets polluants. La règle est plus stricte et moins incitative. De plus elle encourage davantage les agents économiques à tricher.

Exercice 2 : À l'aide du document montrer comment la subvention peut réduire les externalités négatives



Depuis le 19 février 2017, une aide (jusqu'à 300 euros) peut être accordée par l'État aux acquéreurs d'un vélo à assistance électrique (selon le niveau de leurs ressources).

Nombre de vélos à assistance électrique vendus en France (en milliers)	
2007 : 10	2016 : 134
2012 : 46	2017 : 255

Enfin l'Etat peut attribuer une subvention aux agents économiques pour les encourager à réduire leur pollution. Par exemple en mettant en place une aide pour l'achat d'un vélo électrique, moyen de transport moins polluant. Il s'agit alors de récompenser cette « externalité positive » résultant de cette réduction des émissions de CO₂.

Les agents économiques diminuent alors leurs émissions tant que le coût marginal de réduction d'une tonne de CO₂ est inférieur à S. Dès qu'il devient plus important, ils n'ont plus intérêt à réduire leur pollution. Les coûts marginaux de réduction de la pollution tendent ainsi à s'égaliser, ce qui conduit à une répartition efficace et équitable des efforts, comme si une taxe de S euros par tonne était appliquée.

2) marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs

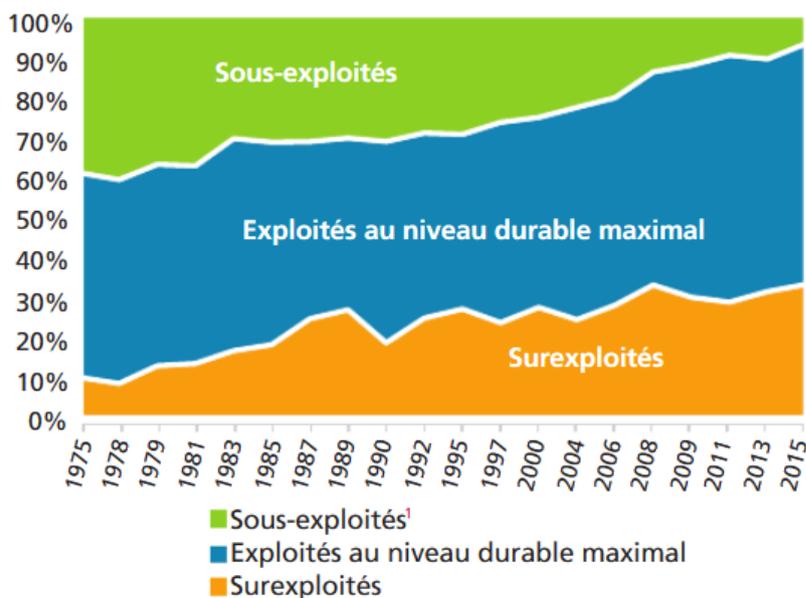
A) Les biens communs et l'intervention des pouvoirs publics



La tragédie des biens communs illustre une situation où, en l'absence de droit de propriété les agents économiques sont conduits à surexploiter les ressources naturelles.

Exercice 3 :

▼ Évolution des stocks mondiaux de poissons de 1974 à 2015



Source: FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018*.
Atteindre les objectifs de développement durable, 2018.

1. Des stocks sont sous-exploités s'ils permettent le renouvellement et la hausse des stocks futurs. Ils sont exploités au niveau durable maximal s'ils permettent uniquement le renouvellement des stocks futurs. Ils sont surexploités s'ils conduisent à une baisse des stocks futurs.

Tout le monde peut pêcher des poissons dans la mer (ils n'appartiennent à personne et sont librement accessibles dans les eaux internationales). Cependant, le poisson que pêche un pêcheur n'est plus disponible pour un autre pêcheur.

Il existe une tendance à la sur-exploitation de cette ressource : c'est ce que l'on appelle « la tragédie des biens communs ». Comme cette ressource n'appartient à personne ou à tous, elle n'a pas de prix et peut être utilisée pour un coût nul ou faible (parce que partagé par tous) alors que le gain de son exploitation est purement privé. Il existe donc une tendance individualiste à utiliser de manière intensive cette ressource avec le risque de sur-exploitation.

Solution : mettre en place des quotas de pêche par exemple.

B) Les biens collectifs et l'intervention des pouvoirs publics (Faire l'exercice 2 P 58)

Définition d'un **bien commun/ bien collectif** :

Un bien commun et un bien collectif partagent tous deux la caractéristique d'être non excluables (on ne peut empêcher personne de les utiliser, notamment sans payer). En revanche, un bien commun

(contrairement au bien collectif) est rival, c'est à dire que les quantités consommées par un agent ne sont plus disponibles pour les autres.

	Excluabilité des consommateurs	Non excluabilité des consommateurs
Rivalité des consommations	Biens privés Exemples : tablette de chocolat, téléphone portable.	Biens communs Exemples : poissons de rivière, champignons dans la forêt, l'air
Non rivalité des consommations	Biens club Exemples : Cinéma, école, piscine.	Biens collectifs Exemples : police, éclairage public, idée non protégée par un brevet.

Comme il est difficile de réaliser un profit alors que les consommateurs peuvent bénéficier d'un bien ou d'un service sans payer, les biens collectifs ne vont pas pouvoir faire l'objet d'une production marchande. Ce sont alors les pouvoirs publics qui vont financer la production de ces biens grâce aux recettes des prélèvements obligatoires, voire même parfois les produire directement (éclairage public, défense nationale, routes nationales...).

Les biens communs, comme beaucoup de ressources naturelles (forêts, poissons...), sont eux concernés par un risque de surexploitation par leurs utilisateurs, amenant alors des dégradations voire la possibilité d'une disparition de la ressource. C'est la « tragédie des biens communs ». Pour protéger les biens communs de cette « tragédie », les pouvoirs publics peuvent encadrer par exemple leur utilisation par la réglementation (quotas, interdictions...).

Exercice 4 :

DOC 4 Les biens collectifs mondiaux

Les biens publics mondiaux (BPM) sont définis comme des biens ayant des caractéristiques de non rivalité et non exclusion, non seulement entre individus à l'intérieur d'un pays, mais aussi entre populations de pays différents. Ainsi les premiers biens publics mondiaux identifiés sont liés aux risques environnementaux globaux, indépendants des frontières : la lutte contre le réchauffement climatique, contre la pollution des océans, contre les épidémies ou la conservation de la diversité biologique. [...] L'idée s'impose que les choix et les actions dans un pays peuvent avoir des conséquences sur le niveau de bien-être dans les autres pays du monde et que les BPM ne peuvent être gérés que par l'action conjointe de plusieurs pays, voire de tous. Mais en l'absence de gouvernement mondial légitime [...], il faut que les États du monde coopèrent et s'entendent.

Sophie Thoyer, « La montée en puissance de la notion de bien public mondial », *L'Encyclopédie du développement durable*, encyclopedie-dd.org, 26 janvier 2011.

Donald Trump a annoncé le jeudi 1^{er} juin 2017 que les États-Unis se retireraient de l'accord sur le climat signé par 195 pays à Paris en 2015 lors de la COP21. Cet accord vise à limiter la hausse des températures à 1,5 d'ici 2100.

10 Définir. Qu'est-ce qu'un bien collectif mondial ?

11 Expliquer. Expliquez la phrase soulignée. Les biens collectifs mondiaux ne concernent-ils que les individus au sein d'un pays ?

12 Débattre. Que pensez-vous du comportement des États-Unis en 2017 ?

Un bien collectif mondial possède les mêmes caractéristiques que les autres biens collectifs (non-rivalité et non exclusion) mais il concerne l'ensemble des pays du monde. Les choix effectués par un pays en matière de protection du climat, par exemple, ont des répercussions sur l'ensemble de la population mondiale. Individuellement les pays (comme les États-Unis en 2017) ont intérêt à se comportés en **passager clandestin** : ils laissent les autres États supporter le coût de la lutte contre le réchauffement climatique (exemple : hausse des dépenses publique, baisse de la compétitivité des entreprises), en profitant des avantages de cette lutte (stabilisation du climat).

3) Le marché est défaillant en présence d'asymétries de l'information

A) La sélection adverse et l'intervention des pouvoirs publics (doc 2 p 60)

Asymétrie d'informations : Situation d'un marché dans lequel une des parties prenantes est mieux informée que les autres.

La **sélection adverse** ou antisélection c'est lorsqu'un manque d'information pousse les agents économiques sur un marché à n'échanger que des produits de mauvaise qualité au détriment des produits de meilleure qualité, le marché sélectionne mal les produits.

Lien : [Abeilles : la fraude du faux miel ?! - Le Scan](#)

Exemple : Sur le marché du miel (la production est inférieure à la consommation mondiale) les vendeurs détiennent davantage d'informations sur la qualité de leur produit que l'acheteur. En effet, l'acheteur ne sait pas évaluer si le miel est vrai ou faux. Redoutant d'acheter du faux miel, les acheteurs ne sont pas prêts à payer le prix élevé du marché. À ce prix, les vendeurs de vrai miel vont se retirer du marché car ce n'est plus assez rentable pour eux. La qualité moyenne du miel diminue donc et les acheteurs exigent de nouvelles baisses de prix... Un cercle vicieux se produit jusqu'à la disparition du marché du miel. Il existe cependant des solutions pour redonner de l'information au consommateur comme des labels de qualité, des certifications, ...

B) L'aléa moral et l'intervention des pouvoirs publics (Doc 3 P 61)

Aléa moral : situation dans laquelle, après la signature d'un contrat, une des parties modifie son comportement au détriment de l'autre.

Par exemple, sur le marché de l'assurance, l'assuré a plus d'informations sur son comportement futur que l'assureur. Ici, le risque réel se révèle après la signature du contrat. En effet, sachant qu'il est assuré et qu'il va donc être remboursé si le risque survient, l'assuré, une fois le contrat d'assurance signé, peut adopter un comportement négligent. Pour se protéger contre l'aléa moral, les compagnies d'assurances laissent une partie du dommage à la charge de l'assuré : c'est la franchise. Elles espèrent ainsi que le montant forfaitaire à payer en cas de réalisation du risque sera suffisamment élevé pour inciter l'agent à la prudence et dissuader ses comportements à risque ou négligents.

Exercice 5 :

Le système du bonus-malus [...] est un système de réduction-majoration de la prime d'assurance à chaque échéance annuelle, en fonction des sinistres impliquant la responsabilité de l'assuré. Une année sans sinistre vous permet d'augmenter votre bonus, alors qu'un sinistre peut vous infliger un malus.

Le bonus-malus s'applique à la prime [cotisation] calculée par l'assureur lors de la souscription. Ainsi, si vous avez un bonus, vous payerez moins cher que la prime de référence alors que, si vous avez un malus, vous payerez un tarif

plus important. [...] La règle de fonctionnement du bonus-malus s'impose aux assureurs.

Les cotisations d'assurance du véhicule sont calculées en fonction d'un système de bonification-majoration (ou bonus-malus), qui prend en compte les accidents que le conducteur déclare. Le coefficient de départ est de 1.

Bonus. Pour chaque année sans accident comportant une part de responsabilité de l'assuré, il bénéficie d'une réduction de 5 % de son coefficient de l'année précédente.

Malus. Pour chaque accident responsable, l'assuré subit une majoration de 25 %. Pour déterminer le coefficient qui en résultera, on prend le coefficient avant l'accident que l'on multiplie par 1,25.

Vous conservez votre coefficient de bonus-malus à la fin de votre contrat d'assurance. Ainsi, il sera transféré automatiquement si vous changez de véhicule, si vous changez d'assureur ou si vous achetez un véhicule supplémentaire (sous réserve qu'il n'y ait pas de nouveaux conducteurs habituels).

www.service-public.fr

CONTEXTE

Le **code des assurances** comprend l'ensemble des lois et des règlements qui régissent les sociétés d'assurance et les relations entre assureurs et assurés. Il précise les conditions du bonus-malus.

- 1 Déduire.** Quel est selon vous l'objectif de ce système de bonus-malus ?
- 2 Analyser.** Permet-il de réduire l'aléa moral ou la sélection adverse ? Justifiez.
- 3 Calculer.** Sachant que la prime d'assurance de départ est fixée à 1 000 € et qu'un assuré a conduit une année sans faire d'accident responsable et qu'il en a fait un la deuxième année, quel sera le montant de sa prime d'assurance pour la troisième année ?
- 4 Déduire.** Pourquoi le coefficient de bonus-malus est-il transmis au nouvel assureur en cas de changement d'assurance ?

L'objectif du système de bonus-malus est de responsabiliser le conducteur. Il s'agit effectivement de l'inciter financièrement à ce qu'il conduise avec prudence. Ce système permet de réduire l'aléa moral puisqu'un conducteur assuré aura tendance à prendre plus de risques que s'il ne l'était pas. Le bonus-malus va donc venir atténuer l'aléa moral.

(1 000 € × 0,95 = 950 € pour la deuxième année, puis 950 × 1,25 = 1 187,5 € pour la troisième année. La prime s'élèvera donc à 1 187,50 € au début de la troisième année.)

Le coefficient de bonus-malus est transféré au nouvel assureur en cas de changement d'assurance afin de réduire l'asymétrie d'information pour le nouvel assureur et aussi éviter qu'un conducteur ayant un malus reparte de zéro chez un autre assureur, auquel cas le système ne serait pas efficace.

Défaillances	Une définition	Un exemple	En quoi le marché est défaillant	Comment les pouvoirs publics peuvent intervenir pour y remédier
Externalités négatives	Les externalités sont des effets négatifs sur le bien-être d'agents économiques causés par l'action d'autres agents économiques sans que le marché ne la sanctionne négativement.	Effets polluants de l'implantation d'une usine chimique, pétrolière ou autre sur les agents économiques environnant	L'individu ne tient pas compte du bien-être collectif en déterminant sa consommation ; il maximise l'avantage privé et non l'avantage social. En conséquence, du point de vue de la collectivité, on constatera une surproduction dans les secteurs qui engendrent	Réduire leur importance en taxant certaines activités, imposer des sanctions, mettre en place des réglementations contraignantes.

			des nuisances pour la collectivité parce que les producteurs ne tiennent compte que des coûts et bénéfices privés et non des coûts qu'ils font supporter à la collectivité.	
Externalités positives	Les externalités sont des effets positifs sur le bien-être d'agents économiques causés par l'action d'autres agents économiques sans que le marché ne la sanctionne positivement	Une usine chimique, pétrolière s'implante à proximité d'une boulangerie qui bénéficie donc d'une augmentation de sa clientèle sans que ces entreprises ne soient rémunérées pour cela	L'individu ne tient pas compte du bien-être collectif en déterminant sa consommation ; il maximise l'avantage privé et non l'avantage social. En conséquence, du point de vue de la collectivité, la production décidée par les seuls individus sera insuffisante.	Subventionner certaines activités ou les produire. Les brevets constituent un moyen d'inciter à l'innovation.
Biens communs	Un bien commun est alors un bien non excluible et rival. La première propriété signifie que l'on ne peut empêcher personne de consommer. La seconde propriété signifie que sa consommation par un individu ou une entreprise réduit celle des autres.	Bancs de poissons	Une absence de régulation par le marché et son système de prix engendre un risque de surconsommation ou d'appropriation : il n'y a pas de prix pour limiter la consommation de la ressource. La rationalité individuelle incite en effet les individus qui se partagent le bien	Cette intervention étatique dans un cadre national ne résout pas la question des biens commun mondiaux comme la préservation du climat. La défense de ces biens commun mondiaux exigeant une prise de conscience et une action de l'ensemble des États ou d'organismes supranationaux.

			commun à le surexploiter pour en retirer l'utilité la plus importante, avant que d'autres n'aient eu le temps de faire de même. En cherchant à maximiser son utilité, chacun contribue donc à épuiser rapidement la ressource	
Biens collectifs	Les biens et services collectifs ont la caractéristique d'être à la fois non rivaux et non excluables. La consommation d'un agent n'empêche pas celle des autres et il est impossible d'en empêcher l'accès.	Éclairage public	Les entreprises privées n'ont aucun intérêt à produire, car elles ne peuvent faire payer le bien ou le service, qui reste par ailleurs disponible pour une consommation mutualisée ou collective.	Les pouvoirs publics peuvent choisir de confier à une entreprise privée la fourniture de bien ou le produire lui-même.
Information asymétrique : sélection adverse	La sélection adverse correspond à une asymétrie d'information portant sur le bien ou le service proposé sur un marché : un agent (le vendeur ou l'acheteur) dispose d'une information cachée pour l'autre agent. Cela peut concerner un produit à acheter, mais aussi par exemple les caractéristiques d'une	Marché des voitures d'occasion/ marché du miel	En situation de sélection adverse, on peut choisir et acheter des produits de mauvaise qualité par manque d'information, on peut payer un bien ou un service trop cher, on peut acquérir des biens ou des services dont l'utilité est faible, etc. Le marché concurrentiel ne	Les pouvoirs publics peuvent aussi choisir de certifier la qualité de certaines productions (exemple : les labels).

	<p>personne à assurer pour un assureur.</p>		<p>peut donc plus fonctionner efficacement : le prix n'est plus un parfait signal de la valeur du bien, puisque, pour un même prix, il est possible d'obtenir des biens de qualités différentes. Le prix ne peut plus jouer son rôle d'information.</p>	
<p>Information asymétrique : aléa moral</p>	<p>L'aléa moral se produira seulement si un des participants à l'échange change de comportement après signature du contrat, lors de l'exécution du contrat : celui-ci abandonne ou s'éloigne du comportement qui était attendu par cet échange, ce qui n'était pas nécessairement prévisible au départ et ce qui n'est pas forcément contrôlable après l'échange par manque d'informations sur le comportement réel de l'exécutant du contrat</p>	<p>Les marchés de l'assurance</p>	<p>Les assurés peuvent surconsommer des soins car ils seront remboursés par l'assurance maladie (assurance obligatoire et assurance complémentaire). Ils peuvent aussi effectuer moins d'actes de prévention (dépistages, bilans de santé) ou adopter davantage de comportements à risques.</p>	<p>Mettre en place un système de franchise.</p>